



WWF AFRIQUE

NOTE DE POSITION POUR LA COP30

FAÇONNER UN AVENIR RÉSILIENT : LE MANDAT CLIMATIQUE DE L'AFRIQUE POUR LA COP30

novembre 2025

INTRODUCTION

La COP30 à Belém, au Brésil, marque une étape historique : dix ans après l'adoption de l'Accord de Paris lors de la COP21 en 2015. Cet anniversaire survient à un moment où la coopération mondiale en matière d'action climatique est fortement mise à l'épreuve, avec des acteurs majeurs comme les États-Unis qui se désengagent de leurs engagements. Ces reculs représentent des risques profonds pour des régions comme l'Afrique, qui sont disproportionnellement touchées par le changement climatique.

La COP30 est particulièrement significative, car les Parties doivent soumettre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) mises à jour, en réponse aux conclusions du premier Bilan Mondial. Pour l'Afrique, c'est une opportunité cruciale de réaffirmer son engagement envers l'action climatique mondiale tout en faisant progresser ses propres priorités de développement.

Lors de la 20e Session Ordinaire de la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE) à Nairobi (juillet 2025), les ministres africains ont approuvé un ensemble unifié de priorités pour la COP30. Celles-ci incluent l'augmentation du financement climatique, l'accélération de l'adaptation, et l'exploitation des minéraux critiques pour une transition énergétique juste, en s'appuyant sur les résultats de la COP29 à Bakou.

WWF a travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements africains, la société civile et les institutions régionales pour soutenir ces priorités. Nous croyons que la COP30 doit concrétiser la promesse du Mutirão Global — un effort collectif pour affronter la crise climatique avec solidarité, ambition et équité. Pour l'Afrique, cette COP n'est pas une négociation de plus ; c'est un moment décisif pour façonner un avenir résilient, juste et durable.

ATTENTES DE WWF POUR LA COP30 AFIN DE MAINTENIR LE CAP SUR 1,5°C

WWF appelle à ce que les résultats suivants soient intégrés dans le texte de décision de la COP30 :

- La soumission de CDN renforcées qui comblent le déficit d'atténuation et répondent de manière adéquate au Bilan Mondial.
- Un paquet solide pour mettre fin à la déforestation et à la conversion des écosystèmes.
- Des engagements pour accélérer une transition équitable et juste loin des combustibles fossiles, accompagnée d'une montée en puissance des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'accès universel à l'énergie.
- Une action mondiale renforcée pour renforcer l'adaptation et la résilience face à l'aggravation des perturbations climatiques.
- Un Agenda d'Action renforcé et mieux doté en ressources, avec des instruments capables de combler les lacunes en matière d'atténuation, d'adaptation et de résilience.



PRINCIPALES PRIORITÉS DE L'AFRIQUE POUR LA COP30 : LE « PAQUET DE BELÉM POUR L'AFRIQUE »



L'Afrique fait progresser un agenda climatique audacieux et unifié, fondé sur la justice, la durabilité et le développement inclusif. La région appellera les pays à respecter leurs engagements pris lors de la COP29 pour mobiliser 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 — afin de soutenir l'adaptation, les pertes et dommages, et la transition énergétique.

Les CDN africaines devraient être ambitieuses et inclusives, alignées sur la trajectoire de 1,5°C, intégrant des solutions fondées sur la nature et promouvant des transitions justes, notamment la suppression des subventions aux combustibles fossiles et l'expansion de l'accès universel à l'énergie.

Il est important de noter que l'Afrique dispose déjà de cadres et d'initiatives pour soutenir la mise en œuvre de ce paquet, tels que :

- **L'Initiative africaine pour l'adaptation**, qui renforce la collaboration à travers le continent par des dialogues de haut niveau, des actions d'adaptation sur le terrain et la réduction du déficit de financement de l'adaptation.

- **Le Hub africain des CDN**, une plateforme collaborative mise en place pour accompagner les pays africains dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs CDN.
- **La Fondation africaine pour le climat**, qui soutient des interventions à l'intersection du changement climatique et du développement pour favoriser une transformation socio-économique durable et inclusive à long terme.

Éléments clés du *Paquet de Belém* :

- Reconnaître le rôle de la nature dans la lutte contre le changement climatique, notamment par une reconnaissance formelle et un financement de la forêt du Bassin du Congo en tant qu'actif climatique mondial essentiel, via des mécanismes tels que le **Tropical Forest Forever Facility (TFFF)**.
- Renforcer le soutien de l'Afrique aux Peuples Autochtones et aux Communautés Locales (PACL), en s'appuyant sur la **Déclaration de Brazzaville** (mai 2025).
- Plaider pour des marchés du carbone équitables et intègres, qui bénéficient aux communautés et protègent les écosystèmes.
- Veiller à ce que l'action climatique soit efficace, équitable et inclusive, fondée sur la justice climatique et le développement durable.
- Promouvoir une transition juste fondée sur l'accès universel à l'énergie.
- Reconnaître les besoins et circonstances spécifiques de l'Afrique.



L'Afrique ne se rend pas à Belém en tant que simple victime du changement climatique, mais comme un continent porteur de solutions locales pour atténuer ses impacts, malgré sa faible contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre — environ 4 % seulement.



FINANCEMENT CLIMATIQUE CONCRET

Le financement climatique demeure la priorité absolue de l'Afrique. Bien que la COP29 à Bakou ait abouti à un **Nouvel Objectif Quantifié Collectif (NOQC)** triplant le financement annuel à 300 milliards de dollars d'ici 2035 et engageant la mobilisation de 1 300 milliards de dollars par an provenant de toutes les sources, ce résultat a été largement jugé insuffisant.



La COP30 doit transformer ces engagements en un cadre de financement transparent et basé sur les besoins.

L'Afrique appelle à :

- Une augmentation du financement pour l'adaptation. Bien que l'Afrique ait bénéficié d'une hausse du financement de l'adaptation par rapport à d'autres régions, cela reste insignifiant au regard des besoins estimés à **579 milliards de dollars** pour l'adaptation d'ici 2030.¹
- Un financement conçu non pas comme une aide, mais comme une responsabilité et une réparation, en réponse au fait que l'Afrique ne reçoit que **1 à 3 %** du financement climatique mondial — principalement sous forme de prêts
- générateurs de dette. Environ **51 %** du financement climatique destiné à l'Afrique prend la forme de dette.
- Une réforme de l'architecture financière mondiale afin de réduire les coûts d'emprunt et d'amplifier la voix de l'Afrique dans les processus décisionnels.
- Un plan d'action dans le cadre de la **Feuille de route Bakou–Belém vers 1 300 milliards de dollars**, avec des responsabilités claires, des jalons et des objectifs annuels.
- La réalisation de l'engagement de Glasgow visant à **doubler le financement de l'adaptation d'ici 2025**, avec des références et des calendriers clairs.
- Un financement adéquat, accessible et prévisible pour le **Fonds de réponse aux pertes et dommages**, avec des dispositions spécifiques pour les pays africains confrontés à des impacts climatiques irréversibles.

¹ https://gca.org/wp-content/uploads/2023/01/GCA_State-and-Trends-in-Adaptation-2022_Adaptation-Finance-Flows-in-Africa.pdf

L'Afrique doit garantir un accès universel à l'énergie pour 600 millions de personnes tout en atteignant ses objectifs climatiques. La **Position commune africaine sur l'accès à l'énergie et la transition énergétique juste**, ainsi que des initiatives telles que la **Mission 300** de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, soulignent l'urgence de combler les lacunes en matière de pauvreté énergétique de manière équitable, résiliente et respectueuse de la nature.



WWF soutient une transition énergétique inclusive, juste et positive pour la nature, fondée sur :

- L'accès universel à l'électricité et à des solutions de cuisson propre d'ici 2030, en privilégiant les solutions renouvelables décentralisées.
- Des trajectoires définies par les pays, reflétant la diversité des contextes nationaux.
- Un financement concessionnel et innovant à grande échelle pour les énergies renouvelables et les réseaux résilients.
- Des garanties pour la biodiversité et les droits des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PACL) dans les projets énergétiques et miniers critiques.

À la COP30, le défi de la pauvreté énergétique en Afrique doit être placé au cœur de l'agenda climatique mondial.



Les CDN 3.0 constituent la première réponse formelle au Bilan Mondial et une opportunité de corriger la trajectoire vers l'objectif de 1,5°C. Il est important de noter que les CDN peuvent être un bon mécanisme pour les pays africains afin de mettre en lumière leurs défis spécifiques et de revendiquer le soutien financier et technique nécessaire.



Malheureusement, à la date limite de février 2025, où tous les pays étaient censés soumettre leurs CDN nouvelles ou mises à jour, seuls quelques pays africains l'ont fait, notamment le Botswana, l'Eswatini et le Zimbabwe. Nous avons observé une augmentation du nombre de pays africains ayant soumis leurs CDN, tels que le Kenya, le Nigeria, le Libéria, l'Éthiopie, la Somalie, le Maroc, la Tunisie, São Tomé-et-Príncipe et l'Angola². Toutefois, moins de la moitié du continent a soumis ses CDN mises à jour.

WWF appelle à :

- Une soumission urgente de CDN renforcées, ambitieuses et alignées sur la science. Il est important de noter qu'à la date limite de septembre 2025, peu de pays africains avaient encore soumis leurs CDN.
- Des objectifs d'atténuation à l'échelle de l'économie, des réductions d'émissions à court terme et des objectifs d'adaptation mesurables.
- Des cadres de transition juste visant à réduire progressivement les combustibles fossiles, à éliminer les subventions néfastes et à développer les énergies renouvelables.
- L'intégration des CDN avec les PANB (Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité) et le Cadre mondial pour la biodiversité, en y incorporant des solutions fondées sur la nature.
- Des engagements financiers prévisibles, adéquats et accessibles, en particulier pour l'adaptation et les pertes et dommages.

Pour être efficaces, les CDN doivent aller au-delà de l'ambition et démontrer une capacité de mise en œuvre, fondée sur les priorités nationales, soutenue par un financement, et alignée sur les processus décisionnels de la COP30.

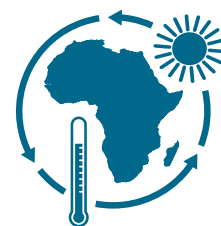


² <https://www.climatewatchdata.org/ndc-tracker>



ADAPTATION ET RÉSILIENCE

Alors que les impacts climatiques s'intensifient à travers l'Afrique, l'adaptation demeure une priorité et une nécessité pour le continent. La COP30 doit être le tournant où les promesses se traduisent en progrès mesurables et concrets pour faire avancer l'agenda africain en matière d'adaptation. L'adaptation transformative doit devenir une pierre angulaire de l'action climatique mondiale, et la COP30 doit aboutir aux décisions et engagements nécessaires pour en faire une réalité.



Ainsi, WWF appelle à :

- L'adoption d'indicateurs et de métriques clairs et sensibles au contexte pour **l'Objectif mondial d'adaptation (OMA)**, qui reflètent les réalités africaines et guident la planification, les moyens de mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions d'adaptation, tout en utilisant le **Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience mondiale** pour orienter le deuxième Bilan Mondial (GST2) dans l'évaluation des progrès vers les cibles de l'OMA.
- La soumission des **Plans Nationaux d'Adaptation (PNA)** par les Parties africaines en attente. À la fin septembre 2025, seulement **23 pays africains** avaient soumis leurs PNA (*source : UNFCCC NAPs Central*), soit moins de 50 % des pays du continent.
- Une planification et une mise en œuvre de l'adaptation inclusives, garantissant la participation des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes et des jeunes, tout en intégrant les savoirs autochtones, l'adaptation communautaire et celle fondée sur les écosystèmes.
- La **Feuille de route de Bakou à Belém vers 1 300 milliards de dollars** doit se traduire par un plan d'action répondant aux besoins ciblés en matière d'adaptation climatique, avec une attention particulière aux besoins et circonstances spécifiques de l'Afrique.
- L'accélération de solutions concrètes fondées sur la nature pour les interventions d'adaptation, qui ont pris racine en Afrique et nécessitent une coopération régionale pour soutenir la mise en œuvre à grande échelle des **interventions fondées sur la nature pour l'adaptation (NbSA)**.



L'Afrique est confrontée au double défi de nourrir une population en forte croissance tout en renforçant sa résilience climatique face à l'intensification des sécheresses, des inondations et autres chocs climatiques. Plus de **280 millions d'Africains** restent en situation d'insécurité alimentaire, et l'agriculture représente environ **23 %** des émissions de gaz à effet de serre du continent.



Tout en reconnaissant les avancées dans la prise en compte des systèmes alimentaires dans les négociations climatiques — notamment lors de la COP28 avec la **Déclaration des Émirats arabes unis** et à la COP29 — la COP30 doit être une opportunité cruciale pour traduire ces engagements en actions concrètes menées par l'Afrique.

Les systèmes alimentaires africains doivent simultanément garantir la résilience, la sécurité nutritionnelle et la durabilité. La COP30 devrait :

- Mettre en œuvre les engagements de la COP28 sur les systèmes alimentaires à travers des feuilles de route nationales, des objectifs et des mécanismes de suivi.
- Accroître le financement pour une agriculture intelligente face au climat et positive pour la nature, avec des mécanismes accessibles aux petits exploitants, aux femmes, aux jeunes et aux PACL.
- Prioriser l'agroécologie communautaire, l'agriculture régénérative et les pratiques d'élevage durables.
- Intégrer les systèmes alimentaires dans les CDN, les PNA et les cadres de l'Union africaine pour une action climatique holistique.

6

NATURE ET CLIMAT – LES FORÊTS AU CŒUR DE L'ACTION

La COP30, surnommée la « COP des forêts », doit aboutir à un cadre concret pour stopper et inverser la déforestation. Pour l'Afrique, cela signifie :

- La reconnaissance du **Bassin du Congo** comme un actif climatique mondial, avec des flux financiers équitables.
- Le soutien aux initiatives africaines telles que la **Grande Muraille Verte et AFR100**.
- L'intégration des objectifs forestiers dans les **CDN africaines**.
- Une plus grande synergie entre les agendas climatiques et de biodiversité grâce aux **solutions fondées sur la nature**



© Daniel Nelson / WWF

LE BASSIN DU CONGO : UN PILIER MONDIAL POUR LE CLIMAT

Le Bassin du Congo, deuxième plus grande forêt tropicale du monde, stocke **40 gigatonnes de carbone**, abrite une biodiversité exceptionnelle et soutient les moyens de subsistance de millions de personnes. Malgré l'un des taux de déforestation les plus faibles au monde (entre **0,01 % et 0,33 %**) et une réduction de **455 MtCO₂e**, la région n'a reçu que **4 % des 117,8 milliards de dollars** nécessaires d'ici 2030 pour mettre pleinement en œuvre ses engagements climatiques.

Appel à l'action :

- Reconnaître la valeur mondiale du Bassin du Congo.
- Accroître le financement, y compris par le biais de **paiements pour services environnementaux (PSE)**.
- Soutenir des mécanismes innovants tels que **HIFFI³** et le **Tropical Forest Forever Facility (TFFF)**.
- Appuyer des mesures ambitieuses et limitées dans le temps pour stopper et inverser la déforestation d'ici 2030.
- Protéger le Bassin du Congo est essentiel pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité.

3 The HIFFI is a joint COMIFAC–WWF initiative aimed at reshaping conservation finance to secure long-term, high-integrity funding for the Congo Basin forests. <https://africa.panda.org/?52782/Investing-in-Nature-How-new-finance-initiative-can-protect-the-Congo-Basins-wildlife-and-forest>

© Karine Aigner / WWF-US



PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS LOCALES (PACL)

WWF appelle à la reconnaissance et à la protection des droits des PA CL dans les cadres climatiques, avec :

- Un accès direct au financement climatique.
- Des solutions fondées sur la nature menées par les communautés, qui renforcent les droits fonciers.
- L'intégration des savoirs traditionnels dans les politiques et les actions.

WWF continuera à soutenir les PA CL afin que leurs droits et leurs moyens de subsistance soient au cœur des efforts de conservation et d'action climatique.

- Renforcer les solutions d'adaptation locales pour répondre aux besoins des communautés les plus vulnérables et les faire progresser.



Pour que les marchés du carbone profitent à l'Afrique, ils doivent être d'une grande intégrité, équitables et transparents. Pour porter l'agenda africain sur les marchés du carbone, il est essentiel de bien comprendre les défis et les opportunités. La COP30 représente une opportunité pour aborder certains de ces risques.

WWF appelle à :

- Une participation garantie et la protection des droits des peuples autochtones et des communautés locales (PACL).
- Des crédits représentant des réductions ou suppressions réelles, mesurables et permanentes.
- Des systèmes de suivi transparents et des collaborations Nord-Sud pour renforcer les capacités.
- Des normes qui équilibrent intégrité et accessibilité pour les parties prenantes africaines.



MARCHÉS DU CARBONE

A photograph showing the silhouettes of several children and an adult on the right, pulling a large fishing net. The scene is set against a bright sunset sky, with the sun low on the horizon, creating a strong backlight effect. The children are in various poses, some standing and some crouching, as they work together to haul the net. The net is filled with what appears to be small fish or shrimp. The overall mood is one of traditional labor and community effort.

stakeholders.

CONCLUSION

La COP30 à Belém doit être un tournant décisif dans l'action climatique mondiale. Pour l'Afrique, les enjeux sont la survie, la justice et les opportunités. Le **Paquet de Belém pour l'Afrique** trace une voie pour aligner ambition et équité — en garantissant un financement concret, en faisant progresser les transitions énergétiques justes, en protégeant la nature, en transformant les systèmes alimentaires et en défendant les droits des peuples autochtones et des communautés locales.

Parmi les autres priorités de l'Afrique à la COP30 figurent l'intégration de la santé dans les négociations climatiques et l'obtention d'une reconnaissance formelle des besoins et circonstances spécifiques de l'Afrique dans le cadre de l'Accord de Paris. Cette reconnaissance doit refléter les faibles émissions historiques du continent, sa forte vulnérabilité et le besoin urgent de justice dans la réponse climatique mondiale.

L'Afrique se rend à Belém non pas comme un participant passif, mais comme un **fournisseur de solutions** — offrant ses forêts, son potentiel en énergies renouvelables, ses innovations dans les systèmes alimentaires et sa résilience communautaire comme des atouts mondiaux. Le monde ne peut se permettre des demi-mesures. La COP30 doit aboutir à un avenir **résilient, juste et durable**, pour l'Afrique et pour tous.

Contact:

Durrel Halleson

Head, Policy & Partnerships, Africa
WWF International
Email: DHalleson@wwfint.org

Fidelis Pegue Manga

Communications Manager, Congo Basin
WWF International
Email: fmanga@wwfint.org



© Martin Harvey / WWF



Working to sustain the natural
world for the benefit of people
and wildlife.

together possible™ panda.org

© 2025

© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund for Nature (Formerly World Wildlife Fund)

® “WWF” is a WWF Registered Trademark. WWF, Avenue du Mont-Bland, 1196 Gland, Switzerland. Tel. +41 22 364 9111. Fax. +41 22 364 0332.

Contact details:

Head of Policy and Partnerships, Africa, WWF International. Email lsome@wwfint.org
World Wide Fund for Nature, P.O. Box 62440, 00200, Kenya, Nairobi.

Further information please visit: <https://africa.panda.org>